

Paris, le 16 mai 2019

Arnaud MALAISÉ
Régis METZGER
Francette POPINEAU
Co-Secrétaires généraux

A

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Monsieur le Ministre,

Les informations qui remontent de l'ensemble des départements sur le déroulement des opérations de permutations intra-départementales des enseignant-es du 1^{er} degré sont alarmantes.

Les services sont dans la plus grande difficulté pour assurer leur mission. Les opérations sont systématiquement reportées.

A cette heure, aucune vérification de barèmes par les élu-es du personnel n'a pu être effectuée, car les accusés de réception avec les barèmes n'ont pas été reçus par les enseignants. De toute évidence, l'outil n'est en rien adapté au « mouvement » des enseignant-es du 1^{er} degré et ne fonctionne pas. Une fois encore, nous tenons à protester vivement contre la nouvelle procédure qui nie la construction paritaire locale seule capable de prendre en compte les réalités de terrain ainsi que les spécificités du premier degré.

Afin de garantir équité et transparence, les élu-es du personnel doivent pouvoir obtenir un document expliquant réellement et en totalité le déroulement de l'algorithme utilisé. La présentation orale faite aux organisations syndicales le 4 avril, alors qu'aucun document ne précise réellement le fonctionnement de cet algorithme, n'a pas répondu à nos attentes.

Aujourd'hui, les services départementaux apportent des réponses divergentes voire contradictoires à nos questions. C'est pourquoi nous demandons que les différents documents permettant une véritable vérification des opérations soient transmis aux représentant-es des personnels dans tous les départements dans les plus brefs délais.

Il est désormais urgent que le ministère donne aux élu-es du personnel les moyens de fonctionner selon les textes en vigueur. Pour ce faire, nous vous demandons de mettre en œuvre les moyens techniques nécessaires afin d'assurer équité de traitement, respect et transparence des règles à toutes et tous les participant-es aux opérations de permutations intra-départementales.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le co-secrétariat général
Francette POPINEAU

